

Image not found or type unknown



Frais de douane justifiés ou abusifs

Par **cacambo**, le **27/02/2013** à **16:11**

Bonjour, rnun transporteur me réclame des frais de douanes 2 mois après la livraison de vêtements achetés aux usa , ces frais de douanes s'élèvent à + de 150 % du montant de ma commande est-ce justifié ?? sachant que j'avais eu ce transporteur au tel avant la livraison et qu'on m'avait affirmé qu'il n'y aurai pas de frais [smile17]rnrnmerci